

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES P'TITS COEURS DAYCARE INC.	Numéro de permis 2015625	Date d'inspection Le 03 octobre 2024	
Nom de l'établissement Garderie les P'tits Cœurs Daycare		Numéro de téléphone (506) 384-2030	
Adresse 275 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	14 oct. 2024	
<p>Commentaires : 1 personne éducatrice n'a pas son cours de premiers soins. Au moment de l'inspection, cette personne était accompagnée avec un autre membre du personnel qui a son cours de premiers soins valide. La personne éducatrice est inscrite au cours de premiers soins. La mentore en assurance recommande qu'elle continue d'être en tout temps accompagné avec une personne qui a ce type de cours valide jusqu'à ce qu'elle obtienne cette certification. Lorsque la personne éducatrice aura complété ce cours, une preuve devra être dans son dossier.</p>			

Commentaires généraux
<p>Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le ratio enfants-personnes éducatrices -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -Changement de couche; La mentore en assurance de la qualité a observé une éducatrice avec un enfant dans la salle de bain pendant le changement de couche. La procédure de changement de couche est suivie. -La routine quotidienne; la collation a été servie et les enfants sont allés dehors au moment de l'inspection - L'orientation positive aux enfants. L'éducatrice discute avec l'enfant pour lui donner des explications de la transition pour s'habiller afin d'aller jouer dehors. Dans un autre groupe, l'éducatrice se place à la hauteur de l'enfant pour le réconforter pendant la collation. <p>Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer les enfants jouer à des jeux libres à l'intérieur, laver leurs mains, manger leur collation (craquelins sandwiches à saveur de fromage), les jeux libres à l'extérieur et la préparation pour le dîner.</p>

original signé par

Le 16 octobre 2024

Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Impossible d'obtenir la signature de l'exploitant après tentatives.

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 octobre 2024

Date